

PROGRAMME CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

OBJECTIFS

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi l'accueil de la clientèle ; le conseil et la vente de service et de produits. Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

MÉTHODES MOBILISÉES

Dans le cadre du CAP Métiers de la Coiffure, **les apprenants sont immergés dans un processus d'apprentissage dynamique** grâce à une variété de méthodes pédagogiques. Ces approches comprennent **des ateliers pratiques, des démonstrations de techniques professionnelles, des activités de groupe interactives** ainsi que des visites.

L'intégration de la ludification dans ces activités éducatives nourrit l'enthousiasme des apprenants tout en consolidant leur compréhension des compétences clés.

L'objectif de notre école est d'encourager les apprenants à jouer un rôle actif dans leur apprentissage. Nos équipes pédagogiques s'ajustent aux différents niveaux, aux besoins individuels et aux objectifs d'apprentissage spécifiques de chaque apprenant, garantissant ainsi une expérience éducative enrichissante et personnalisée pour tous les futurs professionnels de la coiffure.

PRÉREQUIS – MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Deux années de formations (ou une seule pour les reconversions professionnelles)
- 400 heures de formations / an
- Cours les mercredis et jeudis pour les CAP en 2 ans
- Cours les mardis, mercredis et jeudis pour les CAP en 1 an
- Entreprise les mardis, vendredis et samedis pour les CAP en 2 ans (selon planning)
- Entreprise les vendredis, samedis pour les CAP en 1 an (selon planning)

PRÉREQUIS

CAP en 2 ans

- ✓ Avoir le niveau 3ème
- ✓ Pour les contrats d'apprentissage : avoir 15 ans révolus
- ✓ Avoir un maître d'apprentissage

CAP en 1 an

- ✓ Être majeur et/ou en reconversion professionnelle
- ✓ Avoir un diplôme égal ou supérieur au niveau 3
- ✓ Avoir un maître d'apprentissage
- ✓ Statut scolaire : avoir une entreprise d'accueil pour effectuer le stage

L'AFco met également à disposition, pour aider les apprenants / stagiaires dans leur recherche, une liste non exhaustive des entreprises

MODALITÉS D'ACCÈS

- ✓ Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.
- ✓ Entretien avec la Directrice Pédagogique + Test de positionnement (Français et Mathématiques)

DÉLAIS D'ACCÈS

La rentrée scolaire en CAP s'effectue fin août / début septembre de chaque année selon calendrier. En cas d'inscription tardive (déménagement, changement de CFA, etc...) les équipes administrative et pédagogique se réunissent pour statuer sur le dossier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Devoirs surveillés / Devoirs maison (écrits et oraux)
- Devoirs avec modèles ou sur têtes malléables (cours de patique)
- Examens blancs en deuxième année
- Conseil de classe au trimestre

MATIÈRES GÉNÉRALES

Français

Entrer dans l'échange oral : Ecouter, réagir , s'exprimer

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire

Devenir un lecteur compétent et critique.

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire, géographie

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures

Repérer une situation étudiée dans le temps et dans l'espace

Relever, classer et hiérarchiser des informations contenues dans un document selon des critères donnés

Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Mathématiques/Physique chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter

Critiquer un résultat, argumenter

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat à l'oral ou à l'écrit.

Éducation physique et sportive

Réaliser une performance motrice maximale.

Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.

Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.

Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.

Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Langue vivante

S'exprimer oralement en continu

Interagir en langue étrangère

Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

Techniques professionnelles

Elaborer un diagnostic
Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soin capillaire
Réaliser des techniques de base de coiffure :
Coupe homme et femme
Coloration
Mise en forme durables et temporaires

Savoirs associés

Technologie des matériels et des produits

Biologie appliquée : la peau le cuir chevelu et les cheveux

L'hygiène en milieu professionnel
La santé et sécurité au travail :
Les risques professionnels
La découverte de l'environnement professionnel

P.S.E

(prévention, santé et environnement)

Santé

Les aliments, l'hygiène, l'éducation sexuelle, la protection sanitaire et sociale. Les secours en milieu professionnel.

Environnement

La famille, la qualité de vie, la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets.

Consommation

L'information et la protection des consommateurs. La consommation des ménages.

Entreprise et vie professionnelle

Le marché du travail, la vie professionnelle, les droits du salarié, la prévention des accidents du travail.
L'entreprise. Le poste de travail.

Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez vous.
Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires.
Contribuer à l'activité de l'entreprise :

S'informer sur les conditions d'exercice de la profession.

S'intégrer dans une équipe.

Contribuer à la veille documentaire.

Valoriser les produits et matériels dans les différents espaces.

Participer à la gestion des stocks

Règlement d'examen – CAP Métiers de la coiffure

Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée
EP1 – Techniques de coiffure	UP1	14 ⁽¹⁾	Ponctuel pratique et écrit	6h45 ⁽²⁾
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	Ponctuel oral	0h20 maximum
EG1 – Français et histoire- géographie – enseignement moral et civique *	UG1	3	Ponctuel écrit et oral	2h15
EG2 – Mathématiques – Physique- chimie *	UG2	2	Ponctuel écrit	2h
EG3 – Éducation physique et sportive *	UG3	1	Ponctuel	
EG4 – Langues vivantes *	UG4	1	Ponctuel oral	0h20
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ^{(4)*}	UF	1	Ponctuel écrit et pratique	1h30

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

() Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 03 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.*

LES STAGES / L'ALTERNANCE

La formation en milieu professionnel permet de découvrir les réalités du monde professionnel (activités et contraintes de l'entreprise, structure et organisation des entreprises, rythmes, ...), d'acquérir et de mettre en oeuvre en situation réelle les compétences caractéristiques des emplois occupés par les titulaires du diplôme, de s'insérer dans une équipe professionnelle.

POURSUITES D'ÉTUDES

Dans les différents secteurs d'activité, le rôle du titulaire du **CAP Métiers de la Coiffure** est de mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits, ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Après deux ans d'activité professionnelle, l'élève pourra suivre son cursus scolaire en préparant le **Brevet Professionnel** dispensé dans notre établissement. Ou soit en **Bac Pro Métiers de la Coiffure**, en cours de projet dans notre établissement. Il peut également s'installer en tant que **Coiffeur à Domicile**.

Le titulaire du **Brevet Professionnel Coiffure** ou **Bac Pro Métiers de la Coiffure** allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Son titulaire peut ouvrir son propre salon de coiffure.

Il maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées.

Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel.

Il peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, ou dans les entreprises de productions et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

Logement :

L'établissement ne dispose pas d'internat étant donné sa situation géographique ; 5 mn de la gare à pied.

Pour les apprentis de + de 16 ans : Possibilité de faire une demande de logement au Foyer des Oiseaux situé au 48 rue des Cras à Besançon – 03.81.40.32.00

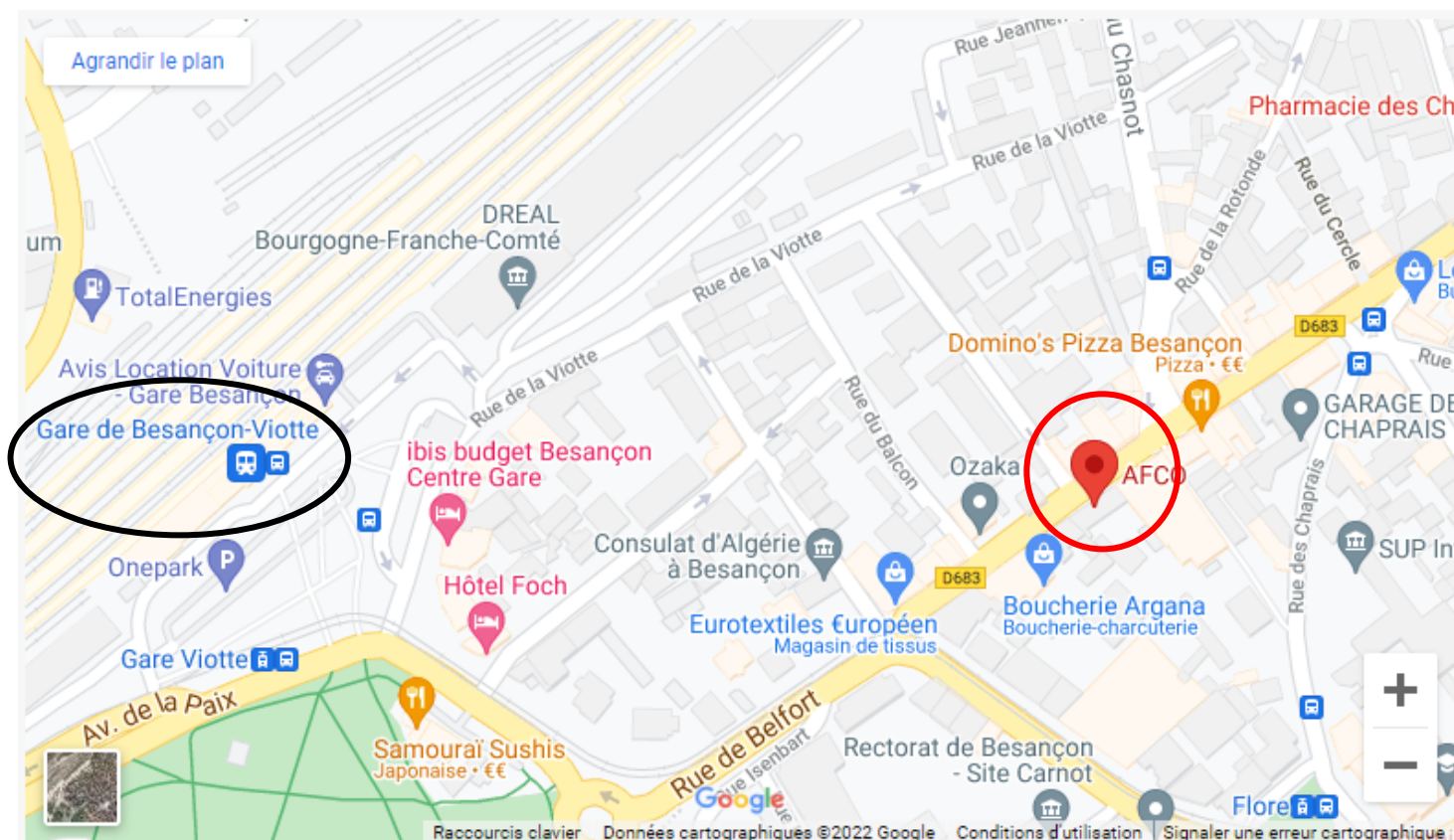
Restauration : Repas-libre

Les élèves ont à leur disposition le midi une salle munie de réfrigérateurs pour y déposer leur repas. Ainsi que des micro-ondes pour y réchauffer leur nourriture.

Transports scolaires : Modalités d'inscriptions aux transports scolaires sur le site internet : www.bourgognefranche-comte.fr

Gare Besançon - Viotte à 5 minutes à pied de l'école

Localisation :



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

16, rue de Belfort – 25000 BESANCON – Tél. 03 81 88 63 87 – Fax 03 81 50 43 97

Site Internet : www.ecole-coiffure-besancon.fr – elodie@afco-besancon.fr – sandra@afco-besancon.fr

N° Siret 418 279 048 000 31 – Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 43250136925 auprès du Préfet de la région Bourgogne – Franche-Comté – Code APE : 8559 A